

**Rapport de la Commission de gestion au Conseil Intercommunal de l'AEE du 10 avril
2025**

Commission : Mme Florence Penard, Mme Sandra Perozzo, M. Christian Lavanchy et M.
Leonardo Scapozza

**Concerne : Préavis du Comité de Direction de l'AEE No 14/2021-2026 – Tarifs des
vacations et indemnités**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

La Commission de Gestion (COGES) du Conseil Intercommunal de l'AEE a tenu une séance en présence des délégués responsables du comité de direction Madame Isabelle Jaquet, présidente du CODIR de l'AEE et M. Jean-Christophe Muller, membres du CODIR de l'AEE le mercredi 19 mars 2025 à Crassier.

La Commission les remercie d'avoir répondu à toutes les questions soulevées de manière constructive et dans un respect mutuel.

La Commission tient à faire les observations suivantes suite à la revue du préavis :

- La mise à jour de ces tarifs peut se faire un fois par législature et prendra effet à partir de 2025
- Le seul changement par rapport aux tarifs actuellement en vigueur et votés lors de la législature précédente concerne l'ajout d'une indemnité administrative de 1 000 CHF pour les membres du Comité de Direction pour couvrir le travail effectué en dehors des séances (préparation, suivi, etc.), ce que la Commission a considéré comme raisonnable.

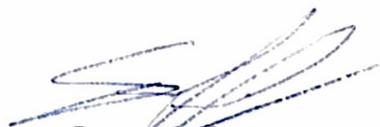
En conclusion, après la discussion constructive avec les représentants du CODIR, la Commission de Gestion vous recommande Mesdames et Messieurs les délégués, d'approuver le préavis No 14/2021-2026 relatifs aux tarifs des vacations et indemnités, en remerciant Madame Isabelle Jaquet, M. Jean-Christophe Muller pour leur disponibilité.

La Rippe le 23 mars 2025

POUR LA COMMISSION DE GESTION


Sandra Perozzo
Membre


Christian Lavanchy
Membre


Leonardo Scapozza
Membre


Florence Penard
Suppléante